

OPERATEUR DE CHANTIER (Formation préalable)

TARIF PUBLIC : 530,00 € COUT HORAIRE : 37,86 € DUREE : 2 jours soit 14 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code du travail en tant qu'Opérateur de chantier.

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ; Etre capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ; Etre capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ; Etre capable d'appliquer un mode opératoire.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : 10

PUBLIC VISE

Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code du travail en tant qu'Opérateur de chantier.

PRE-REQUIS

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail du travailleur

MODALITES D EVALUATION

Un exercice théorique type QCM
Un exercice pratique

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Présentation du cours sur vidéo projecteur.
- Livret synthétique au format pdf remis au stagiaire.
- Mise en situation pratique sur plateforme pédagogique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- 10 participants maximum
- Délai d'accès estimé : 30 jours

HORAIRES

Matin : 9h00 - 12h30 / Après-midi : 13h30 - 17h00 (en E-learning horaires à discrétion du stagiaire)

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Attestation de compétence

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivi par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif)

à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 97 %

Taux de réponse : 41% (100 participants ont répondu / 141 n'ont pas répondu)